

**DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL BASSE TENSION DE PUISSANCE
≤ 36 kVA POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE (page 1/3)**

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ¹

Pour établir une proposition de raccordement au réseau d'électricité, SYNELVA Collectivités vous remercie de compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide de l'installateur), et de le retourner, accompagné obligatoirement :

- Du plan de situation du terrain avec la localisation de la ou des parcelles,
- Du plan de masse de la construction, avec l'emplacement prévu du ou des coffrets de coupure en limite de propriété (en précisant l'échelle),
- De l'emplacement prévu du compteur électrique dans la ou les constructions (à indiquer sur le plan de masse),
- De la copie de l'autorisation d'urbanisme (en général du permis de construire), si l'opération y est soumise,
- D'une photo de l'environnement de votre projet (voir modèles en annexe),
- Préciser sur le plan de projet la référence de la ou des parcelles.

DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

- M. / Mlle / Mme (Nom, Prénom) }
 La société² }
 La collectivité locale }

Le cas échéant, représenté par M. / Mlle / Mme³, dûment habilitée à cet effet.

Adresse :

Commune : Code postal :

Numéro de Téléphone : Mail :

TIERS HABILITE : Un fournisseur d'électricité, un autre professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? NON OUI

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de SYNELVA Collectivités et de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).
- Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur de SYNELVA Collectivités est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de⁴ :
 - Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :
 - mandant
 - mandataire au nom et pour le compte du mandant
 - Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement

Personne ou société autorisée ou mandatée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme³, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse :

Commune :Code postal :

Numéro de Téléphone :Mail :

¹ Pour une installation de production d'électricité, veuillez joindre le service commercial au 02 37 91 80 52

² Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité

³ Nom / Fonction

⁴ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL BASSE TENSION DE PUISSANCE ≤ 36 kVA POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE (page 2/3)

LOCALISATION PRECISE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION

Adresse du chantier :
 Commune :Code postal :
 Si possible, nom du voisin le plus proche du chantier :

ADRESSE DE FACTURATION SI ELLE EST DIFFERENTE DE L'ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU TIERS HABILITE

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement :
 Commune :Code postal :
 Numéro de Téléphone :Mail :

COORDONNEES DE L'INSTALLATEUR

Nom :
 Adresse de l'envoi de la facture de raccordement :
 Commune :Code postal :

ECHEANCE SOUHAITEE (sous réserve de certificat de conformité électrique de votre installation visée par CONSUEL)

La date souhaitée de mise en service de votre installation électrique :

PRECISIONS TECHNIQUES SUR LA CONSTRUCTION

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?
 oui ⇨ dans ce cas, joindre une copie de l'autorisation d'urbanisme
 non

Quelle est la nature de la construction ? Pavillon neuf en lotissement
 Pavillon neuf isolé
 Autre cas, à préciser :

Quelle puissance de raccordement * demandez-vous ?

Parcelle 1

Parcelle 2

Parcelle 3

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 12kVA monophasé 2 fils | <input type="checkbox"/> 12kVA monophasé 2 fils | <input type="checkbox"/> 12kVA monophasé 2 fils |
| <input type="checkbox"/> 36kVA triphasé 4 fils | <input type="checkbox"/> 36kVA triphasé 4 fils | <input type="checkbox"/> 36kVA triphasé 4 fils |

Quelle est la distance entre l'emplacement du coffret de coupure en limite de propriété et le local à alimenter ?

Parcelle 1

Parcelle 2

Parcelle 3

Distance =Mètres Distance =Mètres Distance =Mètres

Les liaisons de branchement en domaine privé seront-elles réalisées par vos soins selon nos spécifications ?** :
 OUI NON

*Puissance de raccordement : puissance maximale de soutirage de l'installation du demandeur prise en compte pour dimensionner les ouvrages de raccordement.

** Consulter le mode d'emploi pour votre raccordement au réseau d'électricité disponible auprès de l'accueil GRD SYNELVA Collectivités, ou que vous pouvez télécharger sur www.synelva.fr

Demande particulière éventuelle :

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, SYNELVA Collectivités engage les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

Date : Nom :

Signature (le demandeur du raccordement ou le tiers habilité) :

Nota : Une proposition technique et financière vous sera établie sous réserve que votre demande de raccordement soit reconnue complète (joindre les annexes).

**DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL BASSE TENSION DE PUISSANCE
≤ 36 kVA POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE**

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL GAZ (page 3/3)

Comment nous retourner vos documents ?

**Par courrier :
SYNELVA Collectivités
45 rue de Beauce - 28110 LUCE**

**Par mél :
grd@synelva.fr**

**Votre interlocuteur Chargé d'Affaires, M Stéphane GELLY :
02.37.91.80.45**

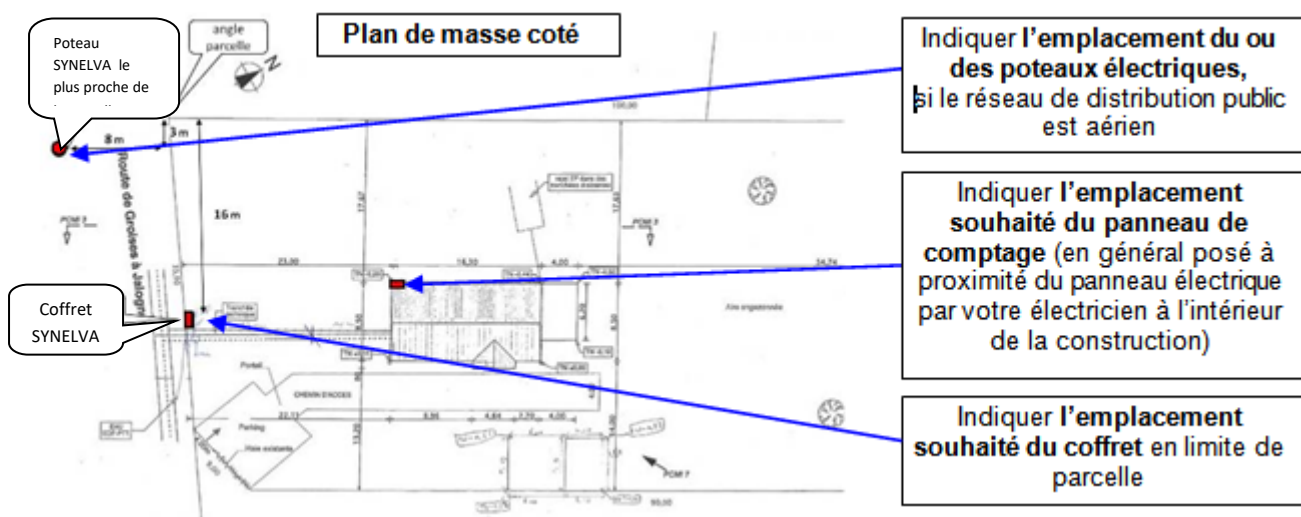
ANNEXE : EXEMPLES DE PLANS ET PHOTOS ATTENDUS

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple, le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples



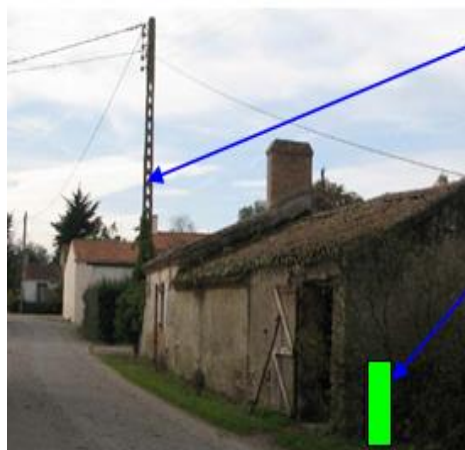
Plan de Masse, c'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



Ⓜ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage, ainsi qu'une photo du poteau SYNELVA si le réseau d'électricité est aérien.

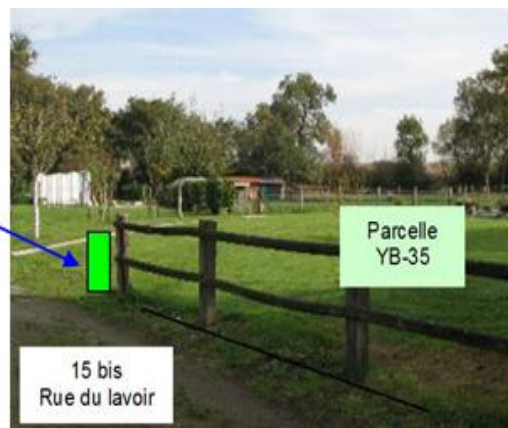
Exemple 1



Poteau SYNELVA

Emplacement
souhaité du coffret

Exemple 2



15 bis
Rue du lavoir

Parcelle
YB-35